



# Formation Contrôle Automobile

Siège social FCA : rue Barthélémy Thimonnier 42300 Mably  
tél : 04 77 44 27 17 / fax : 04 77 44 27 19 / <http://www.contrôle-technique.org>

## PROGRAMME DE FORMATION

<b>Intitulé du stage</b>	<b>Formation de maintien de la qualification contrôleurs techniques de véhicules légers 2014</b>
<b>Référence du stage</b>	FCA-14-VL-MQ-20H-V03-I00
<b>Stagiaire</b>	<i>Se référer à la convention</i>
<b>Objectifs</b>	Action de formation continue de maintien de qualification de contrôleur technique conformément aux prescriptions du §4.1, de l'annexe IV de l'AM du 18/06/1991 modifié
<b>Public visé</b>	Contrôleur technique véhicules légers
<b>Moyens d'encadrement</b>	Un formateur de FCA pour la partie de formation théorique en salle et formation pratique en atelier.
<b>Référence des sous-traitants</b>	Sans objet
<b>Dispositions de sélection et de supervision des Établissements qui accueillent les stagiaires</b>	Sans objet
<b>Moyens pédagogiques formation en salle</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Ordinateur portable (formateur) ;</li><li>- Dispositif de vidéo projection (formateur) ;</li><li>- Liaison ADSL</li><li>- Tableau blanc</li><li>- Suivant les modules, un micro ordinateur par groupe de 2 stagiaires ;</li><li>- Carte USB pour chaque stagiaire contenant l'ensemble des cours (pdf) et des textes réglementaires en vigueur (Code de la route, directives, arrêtés, SR/V, RT,...).</li></ul>
<b>Moyens pédagogiques formation pratique</b>	<p>Centres de contrôle technique partenaires équipés :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Dispositifs de contrôle du réglage des feux d'éclairage.</li><li>- Dispositif de contrôle de la pression de gonflage des pneumatiques.</li><li>- Freinomètres à rouleaux.</li><li>- Appareil de contrôle de la symétrie de la suspension à mise en œuvre électromécanique.</li><li>- Dispositif de contrôle des angles de braquage.</li><li>- Dispositif d'analyse des gaz d'échappement et dispositif de mesure de l'opacité des fumées.</li><li>- Dispositif de diagnostic des systèmes embarqués de contrôle des émissions polluantes du véhicule.</li><li>- Soit une fosse ou une fosse semi-enterrée conforme à la législation du travail en vigueur soit un pont élévateur conforme aux réglementations en vigueur.</li><li>- Dispositif de contrôle de l'usure des pneumatiques.</li><li>- Appareil pour le levage des véhicules.</li></ul>

*Nota : Suivant les thèmes abordés, divers supports de cours ou d'enregistrements au format papier peuvent être remis aux stagiaires.*



# Formation Contrôle Automobile

Siège social FCA : rue Barthélémy Thimonnier 42300 Mably  
 tél : 04 77 44 27 17 / fax : 04 77 44 27 19 / <http://www.contrôle-technique.org>

	- Micro-ordinateur, imprimante, terminal de saisie portable. - Ohmmètre
<b>Suivi de l'exécution du programme</b>	Feuilles d'émargement signées par demi-journée par le stagiaire et à l'issue du stage par le formateur.
<b>Document de suivi des stagiaires</b>	Sans objet
<b>Contrôle de connaissance</b>	1 Test de fin de stage.
<b>Critères de validation</b>	Validation de la formation pour une note minimum de 15/20.
<b>Attestation de stage</b>	Les attestations de stage sont établies conformément aux prescriptions de l'instruction technique SR/V/032 et des prescriptions de l'arrêté du 18/06/1991 modifié.
<b>Type d'action de formation</b>	(Au sens de l'article L 6313-1 du Code du Travail), entretien ou perfectionnement des connaissances.
<b>Date (s)</b>	<i>Se référer à la convention</i>
<b>Durée</b>	20 heures
<b>Lieu</b>	<i>Se référer à la convention</i>
<b>Horaires du stage</b>	Jours 1 et 2 de 08h00 à 17h30 (pause déjeuner à 12h00).

*Nota : Les horaires pourront être modifiés par le formateur ou le tuteur durant la formation, sans que la durée initiale totale du stage ne soit modifiée.*

## Contenu de la formation / Programme

Référence module	Intitulé module	Durée
Module 1	<b>Module technique général</b>	9 heures
Module 2	<b>Module spécifique</b>	11 heures
Durée totale :		<b>20 heures</b>

## Contenus et durées des modules de formation

### Module 1 : Module technique général : 9 heures

Matière	Durée	Sujet / contenu
<b>1.1 Evolutions réglementaire</b>	1 heure	Passage en revue des textes réglementaires impliquant une évolution sur la réglementation du contrôle technique.
<b>1.2 Identification</b>	1 heure	Prescriptions particulières relatives aux contrôles des points de la fonction Identification. Méthodes de contrôle
<b>1.3 Freinage des véhicules 4X4</b>	2 heures	Procédure de contrôle des véhicules 4X4
<b>1.4 Fonction freinage</b>	3 heures	Analyse pour chaque genre et chaque période de mise en circulation de valeurs mesurées générant ou pas des défauts ainsi que des valeurs aberrantes à détecter.
<b>1.5 SRV 43</b>	2 heures	Prescriptions, obligations, réalisation et traçabilité

### Module 2 : Module spécifique : 11 heures

Matière	Durée	Sujet / contenu
<b>2.1 Accueil / présentation</b>	30 min	Présentation de la formation.

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Rhône Alpes dans le cadre de la formation continue sous le numéro de déclaration d'existence N° 82 42 01816 42



# Formation Contrôle Automobile

Siège social FCA : rue Barthélémy Thimonnier 42300 Mably  
 tél : 04 77 44 27 17 / fax : 04 77 44 27 19 / <http://www.contrôle-technique.org>

<b>2.2 Hiérarchie des normes</b>	1 heure	Le principe de la hiérarchie des normes. Qu'est-ce qu'une recommandation, un règlement, une décision, une directive, un décret, un arrêté, une convention, une instruction...
<b>2.3 17020 version 2012</b>	1 heure	Pourquoi la norme NF EN ISO/CEI 17020 a évolué. Nouvelles exigences de la norme et celles qui changent ou disparaissent.
<b>2.4 Technologie des VE-VH</b>	20 min	Informations sur le marché des VE/VH Fonctionnement et architecture des VE/VH Les technologies de batteries présentes sur le marché Les risques liés aux batteries de traction La réglementation automobile Les points de contrôle et méthode les guides ERG destinés aux secours
<b>2.5 Risques électriques - Pourquoi l'habilitation</b>	55 min	Rappels sur les risques électriques. Pourquoi le contrôle doit disposer d'une habilitation.
<b>2.6 Direction</b>	20 min	Prescriptions particulières relatives aux contrôles des points de la fonction direction ; Méthodes de contrôle particulières
<b>2.7 Visibilité</b>	15 min	Prescriptions particulières relatives aux contrôles des points de la fonction visibilité ; Méthodes de contrôle particulières.
<b>2.8 Eclairage et signalisation</b>	30 min	Prescriptions particulières relatives aux contrôles des points de la fonction 4 éclairage- signalisation ; Méthodes de contrôle particulières.
<b>2.9 Carrosserie</b>	22 min	Prescriptions particulières relatives aux contrôles des points de la fonction Structure -carrosserie ; Méthodes de contrôle particulières..
<b>2.10 Pneumatiques</b>	20 min	Points de contrôle et leurs explications
<b>2.11 Equipements</b>	15 min	Prescriptions particulières relatives aux contrôles des points de la fonction 7 Équipements ; Méthodes de contrôle particulières applicables à certains points de contrôle.
<b>2.12 Organes mécaniques</b>	15 min	Prescriptions particulières relatives aux contrôles des points de la fonction 8 Organes mécaniques ; Méthodes de contrôle particulières.
<b>2.13 Véhicules spécifiques</b>	28 min	Contrôles complémentaires des véhicules spécifiques
<b>2.14 Pratique</b>	4 heures	Formation pratique dans un centre de contrôle. Suivi d'un contrôle, mise en applications des rappels faits sur les fonctions étudiées en salle. Rappels sur l'utilisation, manipulation, du matériel de contrôle et informatiques. Suivi complet d'une visite technique.
<b>2.15 Test</b>	30 min	Test de validation et correction



# Formation Contrôle Automobile

Siège social FCA : rue Barthélémy Thimonnier 42300 Mably  
tél : 04 77 44 27 17 / fax : 04 77 44 27 19 / <http://www.contrôle-technique.org>

## Parties du programme et temps prévus en FAD

Module	Durée	Matière
Module 2.4	20 minutes	Technologie des VE-VH
Module 2.5	55 minutes	Risques électriques - Pourquoi l'habilitation
Module 2.6	20 minutes	Direction
Module 2.7	15 minutes	Visibilité
Module 2.8	30 minutes	Eclairage et signalisation
Module 2.9	22 minutes	Carrosserie
Module 2.10	20 minutes	Pneumatique
Module 2.11	15 minutes	Equipements
Module 2.12	15 minutes	Organes mécaniques
Module 2.13	28 minutes	Véhicules spécifiques
Durée totale :	<b>4 heures</b>	

## Parties du programme et temps prévus en TD

Matière	Durée	Sujet / contenu
Module 1.4 Fonction freinage	3 heures	TD freinage sur l'analyse pour chaque genre et chaque période de mise en circulation de valeurs mesurées générant ou pas des défauts ainsi que des valeurs aberrantes à détecter.
Durée totale :	<b>3 heures</b>	

## Parties du programme et temps prévus en atelier

Matière	Durée	Sujet / contenu
Module 2.14 Pratique	4 heures	Formation pratique dans un centre de contrôle. Suivi d'un contrôle, mise en applications des rappels Suivi complet d'une visite technique.
Durée totale :	<b>4 heures</b>	



# Formation Contrôle Automobile

Siège social FCA : rue Barthélémy Thimonnier 42300 Mably  
tél : 04 77 44 27 17 / fax : 04 77 44 27 19 / <http://www.contrôle-technique.org>

## Planning de la formation

**FAD réalisée  
préalablement à formation  
en FFP**

Durée : 4h00

F  
A  
D

- 2.4 Technologie des VE-VH
- 2.5 Risques électriques - Pourquoi l'habilitation
- 2.6 Direction
- 2.7 Visibilité
- 2.8 Eclairage et signalisation
- 2.9 Carrosserie
- 2.10 Pneumatique
- 2.11 Equipements
- 2.12 Organes mécaniques
- 2.13 Véhicules spécifiques

**Jour 1**

**08h00 - 17h30**

Durée : 8h00

P  
R  
E  
S  
E  
N  
T  
I  
E  
L

- 2.1 Accueil et présentation
- 1.1 Evolutions réglementaire
- 1.2 Identification
- 1.3 Freinage des véhicules 4X4
- 1.4 Fonction freinage
- 1.5 SRV 43

**Jour 2**

**08h00 - 17h30**

Durée : 8h00

- 1.5 SRV 43
- 2.2 Hiérarchie des normes
- 2.3 17020 version 2012
- 2.14 Pratique
- 2.15 Test
- Bilan de la formation